



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [communistes-hebdo@sitecommunistes.org](mailto:communistes-hebdo@sitecommunistes.org)  
Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

18/09/2023

## **Résumé des questions économiques et sociales.** **n° 140 semaine 18 septembre 2023**

### **Non à la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz !**

Le 14 septembre 2022, Elisabeth Borne, Première ministre, a annoncé : " la prolongation en 2023 du bouclier tarifaire qui comprendra une hausse limitée des tarifs du gaz et de l'électricité de 15% pour les ménages, les petites entreprises et les petites communes." Or, le gouvernement a choisi d'augmenter de 10% les tarifs réglementés de l'électricité à partir du 1er août prochain. Signe de la fin progressive du bouclier tarifaire mis en place depuis deux hivers pour réduire les factures des Français, cette hausse concernera les ménages, artisans et petits commerces.

La précédente hausse (+15%) remontait à février dernier. Le cumul des deux augmentations décidées par le gouvernement correspond à une augmentation de 26,5% en 2023 !

Selon l'Indecosa-CGT : "Ce reniement scandaleux témoigne d'un profond mépris du gouvernement à l'égard de l'ensemble des ménages. Il va impacter plus particulièrement les ménages modestes et les classes moyennes. Il intervient dans une période de forte inflation (4,5% sur un an au mois de juin) et va contribuer à maintenir l'inflation à un haut niveau."

**Cette nouvelle augmentation est insupportable et doit être combattue. Rappelons que notre parti se bat pour un service public de l'énergie, qui passe par la nationalisation complète de l'ensemble du secteur.**

### **Les salarié·es d'Intermarché à Champigny arrachent 100 euros mensuels par la grève**

À la rentrée, près de 80 % des salarié·es de l'Intermarché de Champigny se sont mis·es en grève. Après une semaine de lutte, ils ont remporté une belle victoire : 100 euros d'augmentation de salaire mensuels et bien d'autres avancées.

Cela fait maintenant longtemps que la situation se dégradait au sein de l'Intermarché à Champigny. La direction n'a que peu d'égards à l'endroit des salarié·es, qui pourtant se démènent chaque jour pour satisfaire les client·es.

#### **Des conditions de travail déplorables**

Ici, beaucoup de salarié·es sont payé·es au Smic depuis de nombreuses années – certain·es d'entre elles et eux ont plus de vingt ans d'ancienneté. Les conditions de travail sont elles aussi à déplorer. Les salarié·es font régulièrement les frais du manque de climatisation ou de chauffage en fonction de la variation des températures. Elles et ils sont également victimes de la polyvalence à outrance : tenue de la caisse, accueil, remise des colis – le magasin fait point relais de livraison –, mise en rayon... Et lorsqu'il manque un prix en caisse, les caissier·es doivent elles et eux-mêmes aller relever les prix en rayon.

#### **Les salarié·es décident d'entrer en action !**

Le 31 août dernier, jour ou tout le personnel est convoqué pour l'inventaire annuel du magasin, les salarié·es décident donc de passer à l'action. À 5 heures du matin, Michelle, déléguée syndicale CGT, annonce au patron que les salarié·es se déclarent grévistes sur le champ.

Il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour poser les revendications sur un tract : les salarié·es avaient tout préparé en amont avec l'aide de l'union locale CGT de Champigny.

Les demandes sont évidentes pour toutes et tous :

- une augmentation de salaire de 10 % par mois pour tou·tes ;
- l'exigence de respect vis-à-vis des salarié·es au sein du magasin ;
- le paiement des heures supplémentaires ;

- l'amélioration des conditions de travail : climatisation, chauffage, arrêt de la polyvalence ;
- le respect de la convention collective.

### **La solidarité ç'a paye**

Ce matin-là, une vingtaine de salarié·es en CDI cessent le travail et organisent le piquet de grève devant la devanture du magasin, accompagné·es de Laurence Viallefont, secrétaire générale de l'union locale CGT de Champigny. Les banderoles et les drapeaux rouges de la CGT sont très vite installés. Dans le quartier, tout le monde vient faire ses courses à l'Intermarché – c'est un lieu où la population locale aime se rendre. La pétition en soutien aux grévistes circule parmi les habitant·es venu·es en grand nombre manifester leur solidarité avec les salarié·es engagé·es dans cette lutte. Les client·es, qui connaissent bien les salariés de cet Intermarché, apportent chaque jour de la nourriture sur le piquet de grève pour les soutenir, parce que leur combat est juste.

Très vite, d'autres soutiens affluent de tout le département. De nombreux camarades des syndicats CGT alentours (Carrefour Ormesson, Ferc 94, Air Liquide, Ikea, Fapt 94, territoriaux de Champigny, Monoprix de Champigny...) manifestent leur solidarité.

Mais aussi évidemment les organisations territoriales de la CGT : l'union départementale du Val-de-Marne, les unions locales CGT de Choisy, de Créteil, de Fontenay, de Vitry... La Fédération CGT du commerce et des services ne manque bien sûr pas à l'appel.

### **À l'Hôtel Carlton de Cannes, 24 heures de grève pour 70 nouvelles embauches en CDI**

Dénonçant le manque d'effectifs et les conditions de travail incompatibles avec la réponse aux demandes croissantes de la clientèle internationale, les salarié·es de l'hôtel Carlton de Cannes se sont mis·es en grève le 12 août dernier avec l'appui de leur syndicat CGT. Vingt-quatre heures plus tard, ils ont obtenu l'embauche de 70 salarié·es en CDI, la préparation d'un plan d'amélioration des conditions de travail et une prime de 750 euros.

### **Les 9 organisations de retraité·e·s, réunies le 13 septembre 2023, décident d'une journée d'action le 24 octobre :**

Cette journée d'action des retraité·e·s sera centrée plus particulièrement sur le pouvoir d'achat, dans un contexte de forte inflation pesant très lourdement sur le budget des personnes aux revenus les plus modestes (produits alimentaires, énergie, logement, soins...)

### **Le Syndicat CGT des Transports Urbains de Reims, en lien avec la Fédération des Transports, a obtenu un arrêt important de la Cour de cassation**

Le 13 septembre 2023, la Cour a décidé qu'en vertu de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, en cas de non-retranscription dans la législation nationale du droit européen, ce dernier s'applique en laissant au besoin inappliqué le droit national. En clair, l'arrêt indique qu'un salarié en arrêt de travail pour maladie non-professionnelle, conserve ses droits à congés, jusque 4 semaines minimum cumulable. Cette décision de justice concerne plus de 25 millions de salariés du privé !

Cet arrêt fait suite à un autre arrêt de la Cour de cassation datant du 22 juin 2016, déjà obtenu par le Syndicat des Transports Urbains de Reims concernant cette même garantie pour les salariés en arrêt de travail pour accident de travail et pour maladie professionnelle. La Fédération des Transports CGT se félicite de ces décisions de la Cour de cassation car elle a soutenu ces procédures juridiques et, également, impulsé et accompagné ses syndicats ; en particulier, de la branche des transports urbains, à interpeller leur direction afin de faire valoir les droits des salariés.

Une autre action est en cours par les syndicats CGT des Transports Urbains de Lyon pour demander l'application de ce droit à 4 semaines de congés payés à l'ensemble des salariés des Traminots Lyonnais.

### **Inflation: le directeur général de l'Insee estime qu'on peut s'attendre à une hausse de la pauvreté**

Dans un entretien au *Parisien*, Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, le confirme, il y a bien augmentation de la pauvreté. Selon une enquête pour évaluer le nombre de personnes en situation de privation matérielle ou sociale. Début 2022, leur proportion était de 14% en France soit 9 millions de personnes, c'est le plus haut niveau depuis la création de cet indicateur en 2013. 9,4% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne peuvent pas, pour des raisons financières, manger de la viande ou du poisson tous les jours contre 6,3% en 2021, 10% ne peuvent pas s'acheter de vêtements neufs. Et une sur dix n'a pas les moyens de se chauffer correctement. Un Français sur 10 se prive de viande Selon cette étude, ce sont les personnes vivant en zones rurales qui sont les plus touchées par ces privations car elles subissent de plein fouet la hausse des coûts de l'énergie. Début 2022, 11,2% de la population des communes rurales étaient en situation de privation matérielle, contre environ 9% en

2020. A contrario, cette part baisse dans les grands centres urbains: 15,6% en 2022 contre 17% en 2020. Les familles monoparentales sont également les plus exposées, selon l'INSEE: 3 personnes sur 10 vivant dans ce type de foyer sont en situation de privation matérielle, contre 26% un an plus tôt alors que la tendance était à la baisse entre 2014 et 2021. Point encore plus inquiétant, la moitié de ces personnes se déclarant en situation de privation est au-dessus du seuil de pauvreté. Pour J.L. Tavernier, cette situation va à court terme faire augmenter ce taux de pauvreté qui correspond à un revenu inférieur de 60% du revenu médian par mois et qui concernait en 2022 plus de 14% de la population.

### **Hausse sans précédent du coût de la vie pour les étudiants**

En cette rentrée 2023, les organisations étudiantes s'alarment d'une hausse sans précédent du coût de la vie pour les étudiants, qui voient leur pouvoir d'achat se tasser encore davantage. Une étude révèle que 50% des étudiants ont un reste à vivre inférieur à 100 euros (dont la moitié a moins de 50 euros) pour vivre après déduction du loyer et des charges.

### **Le Rapport Gillet : comment mettre la recherche scientifique au service de la compétition capitaliste !**

Le 15 juin 2023, Philippe Gillet rendait à Mme Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), le rapport sur «l'écosystème de la recherche et de l'innovation» qu'elle lui avait commandé dans sa lettre de mission le 1er décembre 2022. Remarquons tout d'abord que le titre ne résiste pas à céder à la mode *écologisante* de l'écosystème qui nous renvoie à une vision *naturalisante* des activités humaines dont...la recherche et l'innovation feraient partie. En découle certainement dans la vision des commanditaires et des réalisateurs, l'idée qu'il n'y a qu'une seule voie possible pour organiser la recherche, la leur bien sûr qui de surcroît échapperait, naturalisme oblige, aux lois de développement des rapports sociaux capitalistes dans lesquels se meuvent la recherche et l'innovation.

Et pourtant toute la question est bien circonscrite dans cette problématique : comment mettre la recherche scientifique au service de la compétition capitaliste pour dégager des profits concurrentiels nouveaux dans la lutte acharnée que se mènent à l'échelle mondiale les grands monopoles.

Ce nouveau rapport sur l'ESR s'inscrit clairement dans la continuité des politiques menées dans ce secteur depuis plus de quinze ans maintenant

- autonomie des établissements
- financement par projet, évaluations
- précarité
- déclassement
- mise au rencart des organismes nationaux de recherche
- éviction des scientifiques des décisions à prendre sur la marche des laboratoires et l'évaluation générale de l'avancée des sciences au profit de structures bureaucratiques soumises aux pouvoirs économiques et politiques.

### **110.000 salariés du groupe Atos, Entreprise mondiale de Services Numérique, un démantèlement programmé**

10.000 salariés en France sont inquiets pour la pérennité de leurs emplois et la survie de l'entreprise au vu sa situation. Un plan de scission en juillet 2022 avec un emprunt bancaire de 1,4 milliard d'euros avait pour objectif une entrée en bourse dénommée Eviden. 12 mois plus tard, la scission se transforme en abandon de l'opération boursière et en un nouveau projet de cession de la moitié du groupe au fonds d'investissement tchèque EPEI de M. Kretinsky. Atos a donc encore dilapidé un milliard d'euros dans des opérations financières spéculatives. Une dilapidation des richesses produites par les salariés avec toujours plus de charge de travail imposée et de moins en moins de moyens alloués. La CGT du groupe demande des comptes.

### **Toyota chômage partiel**

Riche à milliards, Toyota va encore régler ses problèmes de production en profitant de l'argent public... Toyota se débrouille en France pour ne pas payer d'impôts sur les bénéfices. Pas acceptable de subir de nouveau des pertes de salaire au chômage partiel alors que tous les prix augmentent, la nourriture, le carburant, l'électricité... Ce n'est pas aux travailleurs de payer la facture ! Les intérimaires de l'usine seront complètement privés de salaire, rien n'est prévu pour eux. Avec 8,4 milliards d'euros de bénéfices en 3 mois, Toyota a largement les moyens de maintenir les salaires de tous à 100%...qu'on soit en cdi, cdd ou intérimaires. Le mécontentement est grand dans les ateliers. La CGT appelle à revendiquer un salaire qui permette de vivre dignement, avec un CDI pour tous !

## **Troisième site en grève chez Emmaüs dans le Nord les salariés et les compagnons unis**

Depuis le 12 septembre, la totalité des compagnons sans-papiers d'Emmaüs à Tourcoing sont en grève. L'entrepôt et le magasin ne tournent plus. Comme à Saint-André- Lez-Lille et à Grande-Synthe, où les compagnons ont cessé le travail depuis des semaines, ils demandent la régularisation et l'obtention d'un contrat de travail. Les salariés du site les ont rejoints.

## **Les conducteurs en grève pour leurs salaires à Montesson Dans les Yvelines**

les conducteurs de bus de Keolis se sont mis en grève depuis mardi suite à la suppression de la prime de participation et d'intéressement. C'est pour leurs salaires et leurs conditions de travail qu'ils sont aujourd'hui en grève illimitée.

## **Manifestation du 23 septembre contre les violences policières**

400 militant-es CGT visé-es par des poursuites judiciaires partout en France, pour des actions liées à la mobilisation contre la réforme des retraites. Les travailleurs dans l'énergie et le gaz sont particulièrement affectés, avec près de 300 plaintes déposées par la société Enedis. En comptant les menaces de licenciements et les procédures en cours dans les entreprises, ils sont plus de 1 000 à subir une répression syndicale féroce, jusqu'à Sébastien Ménesplier, le secrétaire général de la Fédération CGT Mines-Energie, convoqué le 6 septembre dernier à la gendarmerie à Montmorency (Val d'Oise) pour des coupures de courant. Plusieurs organisations syndicales appellent à des mobilisations en soutien aux procès des militants syndicaux, mais également à la manifestation du 23 septembre contre les violences policières.

**Universités : des enseignants de l'IUT Paul Sabatier se mobilisent depuis la rentrée.** Lundi 11 septembre, 60 professeurs et plus de 200 étudiants solidaires se sont réunis devant le bâtiment de la présidence de l'Université Paul Sabatier, avant qu'une délégation rencontre le président de l'Université, Jean-Marc Broto. Jeudi 14 septembre, une centaine d'ESAS de l'IUT, une enseignante de l'INSA et quelques enseignants-chercheurs se sont réunis en assemblée générale pour décider de la suite du mouvement. Une nouvelle journée nationale est déjà annoncée pour le 21 septembre. La « rentrée dégradée » de l'IUT Paul Sabatier s'inscrit dans un mouvement national. Initiée par le collectif 384, la « démission administrative » est massivement suivie depuis la rentrée sur l'ensemble du territoire. Lundi 11 septembre, des rassemblements se sont tenus dans les IUT de Grenoble, Montpellier, La Rochelle, Saint-Brieuc, Angers, Vélizy, Annecy, Orléans, Nîmes, Clermont-Ferrand...

## **Inflation. L'énergie relance la machine...**

La mauvaise nouvelle est finalement encore plus mauvaise que prévu. En août, l'inflation a bel et bien remonté, elle s'est élevée à +4,9 % sur un an, d'après l'estimation définitive de l'Insee, soit 0,1 point de plus qu'annoncé il y a deux semaines (et +0,6 point par rapport à juillet). La correction porte sur l'alimentation (+11,2 %) et les services (+3 %), revus, chacun, de 0,1 point. L'énergie ; hausse de l'électricité (+18 %), flambée du gaz (+7,6 %) de l'essence (+7 %). Mettre un coup d'arrêt à cette offensive brutale contre nos conditions de vie et d'existence et être à l'offensive face au gouvernement et au patronat. D'où la nécessité de revendiquer une hausse immédiate des salaires, pensions et bourses et leur indexation sur l'inflation, revendiquer la retraite à 60 ans, 55 ans pour métiers pénibles

## **Le gouvernement renonce à lutter contre l'inflation**

Le ministère de l'Economie table désormais sur une croissance de +1,4 % en 2024, soit 0,2 point de moins qu'espéré. En l'occurrence, le contexte international (ralentissement de la Chine, récession possible en Allemagne) de même que la persistance de taux d'intérêt à un niveau historiquement élevé. Peu importe, la croissance continue à augmenter annonce le ministre Bruno Le Maire. Il persiste et veut accélérer le désendettement. Avec, à la clé, une économie attendue de 14,5 milliards d'euros. Il va aussi augmenter les taxes (sur le gazole non-routier, mais aussi, et c'est nouveau, sur le gaz), en plus de réévaluer les prix de l'électricité au 1er février (de +10 % maximum). Sa contribution, en quelque sorte, à la montée inflationniste !

## **États-Unis: Grève dans l'industrie Automobile**

Le syndicat des employés des trois grands constructeurs automobiles américains, General Motors, Stellantis et Ford, a confirmé le déclenchement de la grève ce vendredi 15 septembre, faute d'un accord trouvé avec les trois grands constructeurs aux États-Unis. Cette grève concerne pour le moment 12.700 salariés dans des usines d'assemblages. Elle porte sur la question des salaires. Le président du syndicat, Shawn Fain, a enjoint les quelque 146.000 membres du syndicat travaillant pour ces trois constructeurs historiques à se tenir prêts en fonction de

l'évolution des négociations, prévenant que le syndicat n'hésiterait pas à étendre le mouvement. Le syndicat UWA réclame un relèvement des salaires de 36% sur quatre ans.

Dans un discours à la Maison Blanche ce vendredi, le président Biden a réagi au mouvement social. « *Ces profits record n'ont pas été partagés de manière juste* » avec les employés, a lancé le président américain, exhortant à la signature d'un accord « *gagnant-gagnant* » entre syndicat et entreprises. Il est vrai que les élections présidentielles approchent et que J. Biden ne veut pas se couper du vote ouvrier, d'où cet appel à mieux *partager les richesses* sans évidemment toucher aux intérêts et au pouvoir du capital dont il est le représentant.

### **Grève pour les salaires des raffineurs de Chevron-Australie**

5% de la production mondiale de gaz stoppée : Deux des plus grandes installations gazières mondiales pourraient être totalement arrêtées par les grévistes de Chevron en Australie occidentale. Ils demandent des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. Depuis vendredi dernier, une grève a commencé sur les deux sites de production de Wheatstone et Gorgon, deux installations gazières situées en Australie occidentale, L'Australie est le premier exportateur mondial de GNL, devant le Qatar et les Etats-Unis, exportant 20,2% de la production mondiale, selon Reuters. Sur ces installations, qui rapportent des milliards de dollars aux entreprises pétrolières, les syndicats dénoncent les conditions de travail et les salaires trop bas. L'Offshore Alliance, syndicat ou 98% des salariés des plateformes sont syndiqués se bat notamment pour obtenir l'équivalent d'une nouvelle convention collective, conditions de travail et de salaire. Il faut rappeler que l'inflation australienne se situe autour des 8%, mais surtout que les conditions de travail de ces raffineurs sont particulières. En effet, tous les salariés de ces installations perdus au milieu de nulle part habitent à Perth, la capitale régionale, située à 1.400km des installations. Les travailleurs font trois semaines de travail à la suite pour une semaine de repos, avec des allers-retours en avion. C'est pourquoi, au-delà des augmentations de salaires, les grévistes demandent le paiement des retards sur les vols, et payés à temps pleins quand les cyclones les empêchent de rentrer dans leurs familles. Face à la grève, pour l'instant, Chevron ne veut rien entendre, et a déjà lancé des procédures juridiques contre les grévistes. Le gouvernement d'Australie Occidentale a déjà menacé les salariés d'interdire la grève, réquisitionnant de facto les grévistes, au motif que l'arrêt des installations pourrait menacer l'approvisionnement en gaz de l'Etat et donc la production électrique. Les pays sont différents mais le mode répressif capitaliste reste le même comme en France.